

CALENDRIER DE COLLECTE

CASTINE-EN-PLAINE
HUBERT-FOLIE

2025
2026



ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredi après-midi

Bac gris à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h



EMBALLAGES ET PAPIERS

Lundi après-midi

1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h



BENNE À DÉCHETS VERTS

Du vendredi au dimanche

1 SEMAINE SUR 2

Du 31 janvier au 31 décembre

Vacances scolaires zone B

Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

20% des déchets triés dans le bac jaune sont des faux-amis.

FAITES LE BON TRI !

OBJETS EN PLASTIQUE
Ils sont en plastique mais ce ne sont pas des emballages !



FAUX-PAPIERS
Seuls les papiers à lire ou à écrire sont recyclables.

TEXTILES ET EMBALLAGES EN VERRE
Déposez-les dans les bornes dédiées.



DÉCHETS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES
ou contenant des piles = **DANGER !**



→ Les piles et batteries sont à l'origine d'incendies dans les centres de tri, provoquant l'arrêt de l'usine pendant plusieurs jours. Ces incidents nécessitent des travaux conséquents et occasionnent des **coûts importants** pour la collectivité.

Tout objet électrique, électronique ou contenant des piles doit être déposé en **déchèteries** ou dans les **bornes dédiées** en magasin.

Retrouvez tous les bons gestes de tri sur caenlamer.fr

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

CIITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

Pour en savoir + **02 31 304 304**
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI



LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

9h - 12h
14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

9h - 12h30
13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées
les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à
Colombelles.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de **vidage** pour respecter les horaires de fermeture.
- Je trie mes **déchets** par type et par matière.

- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS



Résidus de
jardin



Gravats
et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Lampes
et ampoules



Peintures
et solvants



Amiante



Batteries
et piles



Déchets
électriques et
électroniques



Extincteurs



Textiles*
Chaussures



Huiles
(vidange/
friture)



Pneus des
particuliers
sans jantes



Déchets non
valorisés

Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmé, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures liées par paire peuvent être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abîmés. Ils seront reportés ou recyclés. Avant de jeter, pensez à réparer. Trouver une borne sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

À SAVOIR TOUTE AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE D'UN AGENT FERA L'OBJET DE POURSUITES.



DÉCHÈTERIES
FERMÉES
LES JOURS
FÉRIÉS



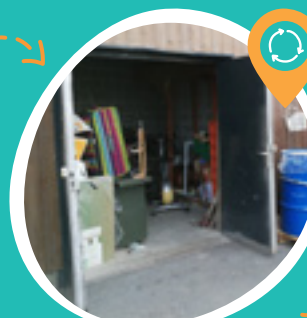
Accès gratuit
aux particuliers
sur présentation
d'un justificatif
de domicile
et d'une pièce
d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les encombrants sont collectés en porte-à-porte, ils sont mélangés et compactés dans la benne. Seulement 25% peuvent ensuite être valorisés.

S'ils sont déposés en déchèteries, les encombrants sont triés par matière et sont dirigés vers différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont alors valorisés !**

Pour redonner une vie à vos **encombrants** : pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-greniers, ou locaux réemploi des déchèteries.



LES LOCAUX RÉEMPLOI

5 déchèteries en disposent déjà (Colombelles, Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2023, 40 tonnes d'objets ont ainsi été sauvés de la destruction.

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !



+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

